

Zeitschrift: Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 117 (2019)
Heft: 11

Vorwort: Editorial
Autor: Panchard, Alice

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chère lectrice, cher lecteur

«Que se passe-t-il lorsque la prise d'un médicament devient nécessaire pendant la grossesse?»



Alice Panchaud,

Dre, PhD, Maître d'enseignement et de recherche, Private-docent, Unité «Médicaments en vie réelle», Département recherche et formation, Université de Lausanne, Centre hospitalier universitaire vaudois, Lausanne.

Je me souviens encore de l'inquiétude que pouvait générer chez moi l'entrée d'une femme enceinte dans la pharmacie lorsque je débuteais comme jeune pharmacienne. Cette inquiétude, je la perçois encore tous les jours chez mes collègues professionnel-le-s de santé ainsi que chez les patientes. L'utilisation d'un médicament pendant la grossesse fait peur. L'origine de cette peur remonte à la catastrophe sanitaire associée à la prise de la thalidomide. Elle est entretenue depuis par la grande part d'inconnue dans le profil sécuritaire pour la reproduction de la plupart des médicaments, liée à la difficulté d'en démontrer l'innocuité pour la grossesse. En effet, comme mentionné dans l'article du Swiss Teratogen Information Service (STIS) traitant ici du paracétamol, «il n'est presque jamais possible d'affirmer formellement qu'il n'existe aucun potentiel délétère pour l'enfant d'une exposition in utero à un médicament». Cette incertitude se répercute sur l'information transmise par les monographies officielles traitant des médicaments et pousse souvent les professionnel-le-s de santé à adopter une prudence extrême.

Mais que se passe-t-il lorsque la prise d'un médicament devient nécessaire pendant la grossesse? Comment rassurer ces futures mères alors qu'elles auront presque toutes rencontré au moins une personne dans leur parcours de soin qui les aura mises en garde contre les dangers liés à leur traitement? Comment les déculpabiliser de vouloir être mère alors qu'elles sont aussi des patientes? Comment encourager leur compliance au traitement ainsi que leur confiance dans les professionnel-le-s de santé qu'elles côtoient?

Il est grand temps de développer une recherche qui mesure les risques liés à l'absence d'un traitement nécessaire pendant la grossesse pour permettre une communication des risques qui intègre non seulement ceux liés au traitement mais également ceux liés à la pathologie non traitée. En attendant, informons-nous en utilisant des sources spécialisées ou le STIS pour pouvoir aborder la communication du risque avec nos patientes plus sereinement.

Cordialement,

Alice Panchaud